

**Pour certains, peu importe la santé des travailleurs, seule  
prime la production des entreprises !**

Nous voyons depuis plusieurs jours, apparaitre ici ou là, des déclarations communes (patronats/syndicats), dans le but d'assurer la continuité ou un retour progressif de l'activité industrielle par le biais de mise en place dans les entreprises, de gestes barrières, de distances de sécurité, de mise à disposition d'équipements individuels (gants, masques), de produits désinfectants...

Si ces plans de prévention sont plus que nécessaires dans les entreprises dites « essentielles », notamment celles fabriquant des produits de première nécessité durant le confinement, la plupart des autres, celles « non-indispensables », doivent rester ou être fermées jusqu'à nouvel ordre.

C'est ce qu'a d'ailleurs déclaré la Fédéchimie la semaine dernière à deux chambres patronales de deux secteurs d'activités différents qui, sous couvert de mise en place de guide de bonnes pratiques, souhaitent reprendre une activité le plus rapidement possible.

Les deux secteurs industriels en question (verre mécanique et tannerie-mégisserie), fabriquent principalement pour le premier : des verres, plats et autres ustensiles de cuisine, des pare-brises pour voiture, de la laine de verre pour l'isolation... Pour le second : des produits de luxe (sacs à main et autres produits dérivés...).

Notons que ce ne sont pas là des acteurs économiques majeurs pour enrayer cette crise sanitaire sans précédent.

Devant leur insistance d'aboutir à une déclaration commune, la Fédéchimie a fait savoir aux dites chambres patronales, qu'il était hors de question pour nous de s'associer à ce type de démarche.

Non seulement parce que ces secteurs industriels ne sont pas primordiaux, mais en plus, il n'y aura quasiment aucun moyen de contrôle pour vérifier si ces dispositions sont bien respectées dans ces entreprises surtout avec des moyens réduits à néant dans le cadre de la mise en place des « CSE et CSSCT » issus des ordonnances Macron.

**La Fédéchimie ne cautionne et ne cautionnera donc aucune déclaration ni un  
quelconque accord qui mettrait la vie des travailleurs en danger de mort !**